

Fiche de données de sécurité

I. IDENTIFICATION

Identification du produit utilisée sur l'étiquette

Nom du produit : AIRWORKS 3.0 -- VIGNOBLE
Identificateur du produit : AWWA234, AWWA234--BX
Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation : Agent liquide de neutralisation des odeurs

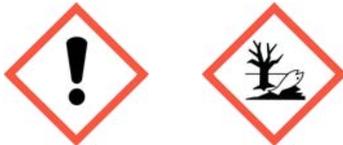
Révisée le 05/04/2018

Société : HOSPECO
26301 Curtiss Wright Parkway
Richmond Heights, OH 44143
Numéro de téléphone en cas d'urgence : 800 255-3924 (Chem Tel Inc) Information :
800 321-9832

II. IDENTIFICATION DU OU DES DANGERS

Classification du produit chimique conformément au paragraphe (d) de §1910.1200; SGH

Symboles de dangers :



Classification SGH (système général harmonisé) : Irritation cutanée Catégorie 2; Irritation des yeux Catégorie 2A; dangereux pour l'environnement aquatique -- Aigu Catégorie 2; dangereux pour l'environnement aquatique -- Chronique Catégorie 2; liquide inflammable Catégorie 4

Mention d'avertissement SGH : Attention

Danger SGH : Liquide combustible; provoque une irritation cutanée, peut provoquer une réaction allergique de la peau; provoque une grave irritation des yeux; toxique pour la vie aquatique...; toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

Précautions SGH :

Précautions de sécurité : Tenir à l'écart des flammes nues. – Ne pas fumer. Se laver abondamment après avoir manipulé le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter les lieux de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants et une protection des yeux et du visage. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Procédures de premiers soins : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. S'il est possible de le faire, retirer les verres de contact, le cas échéant. Continuer à rincer. En cas d'exposition ou de préoccupation : Obtenir des conseils/soins médicaux. En cas d'irritation cutanée : Obtenir des conseils/soins médicaux. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir des conseils/soins médicaux. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir des conseils/soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Conservation : Conserver dans une pièce bien ventilée. Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination : Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux/régionaux/nationaux/internationaux relatifs aux déchets dangereux.

III. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

AIRWORKS 3.0 --

Fiche de données de sécurité

| Nom chimique | N° CAS | % |
|--|--------------|-----------|
| Éther méthylique de l'acide benzoïque, 2-amino- | 134--20--3 | 15 à 40 |
| 3--Octanol, 3,7--diméthyl-- | 78--69--3 | 7 à 15 |
| Éther éthylique 2--acide oxiranecarboxylique, 3--méthyl--3--phényl-- | 77--83--8 | 3 à 7 |
| Acide butanoïque, éther éthylique | 105--54--4 | 3 à 7 |
| Acide acétique, éther phénylméthilique | 140--11--4 | 1 à 5 |
| Acide benzoïque, 2-hydroxy-, éther hexylique | 6259--76--3 | 1 à 5 |
| Ionone, méthyl- | 1335--46--2 | 1 à 5 |
| 7--Octen--2--ol, 2,6--diméthyl-- | 18479--58--8 | 0,5 à 1,5 |
| 2--phényléthanol | 60--12--8 | 0,5 à 1,5 |
| 4H--pyran--4--un, 2--éthyl--3--hydroxy-- | 4940--11--8 | 0,5 à 1,5 |
| Cyclohexène, 1--méthyl--4--(1--méthyléthényl)--, (R)-- | 5989--27--5 | 0,1 à 1 |
| Benzène, 1--méthoxy--4--méthyl-- | 104--93--8 | 0,1 à 1 |
| Phénol, 2--méthoxy--4--(1--propen--1--yl)-- | 97--54--1 | 0,1 à 1 |

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition ont été conservés comme un secret commercial.

IV. PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

| | |
|--|---|
| Inhalation : | Emmener à l'air frais : Si la respiration est difficile, faire administrer de l'oxygène par une personne formée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle et faire administrer de l'oxygène par une personne formée. Consulter immédiatement un médecin |
| Yeux : | Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 20 minutes en rétractant les paupières de façon fréquente. Incliner la tête pour éviter le transfert du produit chimique dans l'œil non contaminé. Consulter immédiatement un médecin et surveiller l'œil quotidiennement comme indiqué par votre médecin. |
| Contact avec la peau : | Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les faire laver. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. |
| Ingestion : | Ne pas provoquer de vomissement et consulter immédiatement un médecin. Boire deux verres d'eau ou de lait pour diluer le produit. Fournir cette fiche de données de sécurité au fournisseur de soins médicaux. Ne provoquer de vomissement qu'en dernier recours. Le vomissement provoqué peut entraîner l'aspiration des matières dans les poumons, ce qui peut causer une pneumonie chimique. |
| Symptômes et effets les plus importants -- aigus | Aucune donnée disponible |
| Symptômes et effets les plus importants -- chroniques | Aucune donnée disponible |
| Notes au médecin : | Aucun renseignement supplémentaire sur les premiers soins n'est disponible |

V. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|----------------------------------|---|
| Résumé d'inflammabilité : | Combustible |
| Moyens d'extinction : | Utiliser de la mousse résistante à l'alcool, du dioxyde de carbone ou des agents d'extinction à base de produits chimiques secs. L'eau peut être inefficace, mais l'eau pulvérisée peut |

Fiche de données de sécurité

être utilisée pour éteindre un incendie si elle est appliquée à la base des flammes. L'eau peut absorber la chaleur et protéger le matériau exposé contre les dommages dus à l'incendie.

Moyen d'extinction non recommandé :

Aucune donnée disponible

Risques d'incendie et d'explosion :

Les vapeurs peuvent être allumées par des étincelles, des flammes ou d'autres sources d'ignition si le matériau est au-dessus du point d'éclair, ce qui donne lieu à un incendie (Classe B). Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager vers une source d'ignition et entraîner un retour de flamme.

Méthodes de lutte et protection contre l'incendie :

Ne pas entrer dans une zone d'incendie sans une protection appropriée, notamment un appareil de protection respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Lutter contre l'incendie à une distance sécuritaire et à partir d'un endroit protégé à cause des vapeurs dangereuses et des produits de décomposition potentiels.

Le ou les composants inflammables de ce matériau peuvent être plus légers que l'eau et brûler lorsqu'ils flottent à la surface.

Utiliser des méthodes pour circonscrire le feu.

Produits de combustion dangereux :

Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

VI. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions et équipements individuels :

Aucun effet sur la santé n'est prévu après le nettoyage de ce matériau si le contact peut être évité. Observer les recommandations relatives à l'équipement de protection individuelle, disponibles dans la Section VIII de la présente FDS

Méthodes de nettoyage :

au rebut dans une poubelle

Aucune considération spéciale concernant le nettoyage des déversements : Collecter le matériau et le mettre normale.

VII. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Gestion des mesures et des précautions techniques :

Matériau légèrement irritant. Éviter toute exposition inutile. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement à l'épreuve des explosions. Comme pour tous les produits chimiques, il convient d'observer de bonnes pratiques hygiéniques industrielles lors de la manipulation de ce matériau. Utiliser le produit avec une ventilation adéquate. Se laver abondamment après toute manipulation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fixer les contenants au sol et les attacher ensemble lors du transfert du matériau. Les contenants « vides » conservent les résidus du produit (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Éviter tout contact avec le matériau et de respirer les poussières ou les fumées, et utiliser le matériau uniquement dans une zone bien ventilée.

Mesures et conditions techniques d'entreposage :

Conserver dans un endroit sec et frais. Isoler contre les matières incompatibles. Garder à l'écart des sources d'ignition. Entreposer le produit dans un endroit frais dans le contenant d'origine et le protéger contre la lumière du soleil. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Entreposer dans un contenant bien fermé. Limiter la quantité de matériau entreposée. Entreposer dans un endroit sec et frais. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes

Matières à éviter/Incompatibilité chimique :

Acides. Chlorures d'acides. Anhydrides d'acide. Chlorocarbonates. Agents oxydants forts. Bases fortes. Acides forts. Agents oxydants. Bases. Agents réducteurs. Acides minéraux oxydants. Agents réducteurs forts. Alcalis forts. Oxydes d'azote

Fiche de données de sécurité

VIII. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| | |
|---|--|
| Mesures d'ingénierie : | Il n'existe aucune limite d'exposition pour les composants de ce produit. Utiliser une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour minimiser les expositions et maintenir le confort de l'opérateur. Les contrôles techniques doivent être conçus pour répondre à la norme chimique spécifique de l'OSHA dans 29 CFR 1910. Utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux de concentration dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées. Les installations qui entreposent ou utilisent ce matériau doivent être équipées d'un bain oculaire et d'une douche sanitaire. Les contrôles techniques doivent être conçus pour maintenir les concentrations de la vapeur à des niveaux inférieurs à ceux indiqués dans la norme 29 CFR 1910.1000. |
| Protection des voies respiratoires : | La manipulation de ce produit peut nécessiter une protection des voies respiratoires afin d'éviter toute exposition excessive. Le moyen de protection préféré est une ventilation par aspiration générale ou locale. Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation générale de la pièce n'est pas disponible ou suffisante pour éliminer les symptômes. Observer le programme de protection respiratoire conformément aux exigences 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 lorsque les conditions du lieu de travail exigent l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire. Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air sera requis. |
| Protection des yeux : | Porter des verres de sécurité chimiquement résistants dotés d'écrans latéraux lors de la manipulation de ce produit. Porter une protection oculaire supplémentaire, comme des lunettes contre les projections des produits chimiques et/ou un écran facial lorsqu'il existe une possibilité de contact avec les yeux dû à l'éclaboussure ou à la pulvérisation du liquide ou des matières en suspension. Ne pas porter de lentilles de contact. Une station de lavage des yeux doit être à disposition. Porter des lunettes et un écran facial |
| Protection de la peau : | Porter des gants de protection. Inspecter les gants à la recherche de pénétration chimique et les remplacer à des intervalles réguliers. Nettoyer régulièrement l'équipement de protection. Se laver les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger ou de boire, ou à la fin du travail. Lorsque le contact avec le matériau est probable, porter des gants résistants aux produits chimiques, une combinaison de protection contre les produits chimiques, des bottes en caoutchouc et des lunettes de sécurité chimique, ainsi qu'un écran facial |
| Gants : | Aucun renseignement disponible |
| Instructions relatives à la manipulation : | Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement à l'épreuve des explosions. Comme pour tous les produits chimiques, il convient d'observer de bonnes pratiques hygiéniques industrielles lors de la manipulation de ce matériau. Utiliser le produit avec une ventilation adéquate. Se laver abondamment après toute manipulation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fixer les contenants au sol et les attacher ensemble lors du transfert du matériau. Les contenants « vides » conservent les résidus du produit (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Éviter tout contact avec le matériau et de respirer les poussières ou les fumées, et utiliser le matériau uniquement dans une zone bien ventilée. |

Paramètres de contrôle :

| Nom du produit chimique | ACGIH TLV--TWA | ACGIH STEL | OSHA PEL |
|--------------------------|----------------|------------|------------------|
| Aucune donnée disponible | Aucun TLV | | Aucun PEL établi |

IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES État physique :

| | |
|---|-----------------------------|
| | Liquide |
| Couleur : | Jaune |
| Odeur : | Comparable à la norme |
| Seuil olfactif : | Aucune donnée |
| pH : | Non disponible |
| Point de fusion/Point de congélation : | -22,7 °C (-9 °F) |
| Point d'ébullition initial : | 171 à 173 °C (160 à 163 °F) |
| Point d'éclair : | 63 °C (145 °F) |

Fiche de données de sécurité

| | |
|--|-------------------------------|
| Taux d'évaporation : | Non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) : | Aucune donnée disponible |
| Limite d'inflammabilité/explosivité supérieure : | Non disponible |
| Limite d'inflammabilité/explosivité inférieure : | Non disponible |
| Densité de vapeur : | > 1 |
| Densité relative : | 1 |
| Hydrosolubilité : | Hydrosoluble - NonCoefficient |
| de partage octanol/eau : | 3,3 à 20 °C (68 °F) 6,766 |
| Température d'auto-inflammation : | 463 °C |
| Éléments volatils, pourcentage par poids : | 0.0 |
| Poids volumétrique : | 202,525 |

X. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|--|
| Réactivité : | Aucune donnée disponible |
| Stabilité chimique : | Stable dans des conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses : | Aucune donnée disponible |
| Conditions à éviter : | Les températures supérieures au point d'éclair en combinaison avec des étincelles, des flammes nues ou d'autres sources d'inflammation. Chaleur, flamme, étincelles. Éviter l'humidité et les flammes nues. Contamination. Températures élevées |
| Matières à éviter/Incompatibilité chimique : | Acides. Chlorures d'acides. Anhydrides d'acide. Chlorocarbonates. Agents oxydants forts. Bases fortes. Acides forts. Agents oxydants. Bases. Agents réducteurs. Acides minéraux oxydants. Agents réducteurs forts. Alcalis forts. Oxydes d'azote |
| Produits de décomposition dangereux : | Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), dioxyde de carbone, monoxyde de carbone |

XI. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

| | |
|--|--|
| Voies de pénétration : | Inhalation, ingestion, contact avec la peau, contact avec les yeux |
| Les symptômes les plus importants : | Aucune donnée disponible |
| Organes cibles potentiellement affectés par l'exposition : | Yeux, système nerveux, voies respiratoires, peau |
| Les interactions chimiques qui modifient la toxicité : | Aucun connu |
| États pathologiques aggravés par l'exposition à ce produit : | Maladie des yeux, maladie respiratoire, notamment l'asthme et la bronchite, maladie de la peau, notamment l'eczéma et la sensibilisation |

Effets immédiats (aigus) sur la santé dus à la voie d'exposition :

| | |
|------------------------------|--|
| Contact avec la peau : | Peut entraîner une irritation cutanée modérée, une délipidation et une dermatite. Ne devrait pas causer de dommage permanent. |
| Absorption cutanée | Aucun danger d'absorption dans l'utilisation industrielle normale. |
| Contact avec les yeux : | Le contact avec les yeux peut entraîner des blessures oculaires modérées à graves. Le contact avec les yeux peut entraîner des larmoiements et des rougeurs, mais ne devrait pas endommager le tissu oculaire de façon irréversible. |
| Irritation après ingestion : | Des troubles temporaires de la vision (vision floue ou embrouillée) sont possibles. Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac. Peut causer un malaise abdominal, de la nausée, des vomissements et de la diarrhée. L'aspiration du matériau dans les poumons peut entraîner une pneumonie chimique. |

Fiche de données de sécurité

Toxicité après ingestion : Nocif si avalé.

Effets à long terme (chroniques) sur la santé :

Cancérogénicité : Il a été démontré qu'aucune substance ne cause le cancer dans les études à long terme sur l'animal. N'est pas cancérogène selon la NTP, l'IARC et l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction : pas de données disponibles pour indiquer que le produit ou tout composant présent à plus de 0,1 % peuvent entraîner des anomalies congénitales. Danger possible pour la reproduction.

Mutagénicité des cellules germinales : pas de données disponibles pour indiquer que le produit ou tout composant présent à plus de 0,1 % sont mutagènes ou génotoxiques.

Inhalation : L'exposition prolongée et/ou répétée peut entraîner une irritation modérée des voies respiratoires, des étourdissements, une faiblesse, de la fatigue, de la nausée, des maux de tête.

Contact avec la peau : Le contact fréquent ou prolongé peut provoquer une irritation cutanée modérée, une délipidation et une dermatite. Ne devrait pas causer de dommage permanent.

Absorption cutanée L'exposition prolongée et répétée n'entraîne aucun danger lors de l'utilisation industrielle normale.

Données toxicologiques des composants :

| Nom du produit chimique | Numéro CAS | LD50/LC50 |
|--------------------------|------------|-----------|
| Aucune donnée disponible | | |

Le produit chimique a-t-il été classé comme étant cancérogène per la NTP, l'IARC ou l'OSHA?

| Nom chimique | OSHA : cancérogène | IARC : cancérogène | NTP : cancérogène |
|---------------|--------------------|--------------------|-------------------|
| Aucune donnée | | | |

XII. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

| | |
|-----------------------------------|---|
| Vue d'ensemble : | Ce matériau ne devrait pas être préjudiciable pour l'environnement. |
| Mobilité dans le sol : | Aucune donnée disponible |
| Persistance : | Aucune donnée disponible |
| Bioaccumulation : | Aucune donnée disponible |
| Autres effets indésirables | Aucune donnée disponible |

Données sur l'écotoxicité

| Nom du produit chimique | Numéro CAS | Aquatique EC50 crustacés | Aquatique ERC50 algues | Aquatique LC50 poissons |
|--------------------------|------------|--------------------------|------------------------|-------------------------|
| Aucune donnée disponible | | | | |

XIII. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

| | |
|--|--|
| Description des déchets du produit usagé : | Le matériau usagé ou mis au rebut peut être un déchet dangereux. |
| Description des déchets de l'emballage vide : | Aucune donnée disponible |

Méthodes d'élimination: NE PAS ÉVACUER DANS LES ÉGOUTS, SUR LE SOL OU DANS TOUT

Fiche de données de sécurité

PLAN D'EAU. Toutes les pratiques d'élimination doivent être conformes aux lois et réglementations fédérales, d'État/provinciales et locales. Les réglementations peuvent varier selon l'endroit. La caractérisation des déchets et la conformité avec les lois applicables sont une responsabilité qui incombe uniquement au producteur de déchets. Comme votre fournisseur, nous n'avons aucun contrôle sur les pratiques de gestion ou les processus de fabrication des parties qui interviennent dans la manipulation ou l'utilisation de ce matériau. Les renseignements présentés ici concernent uniquement le produit quand il est utilisé comme prévu, conformément à la présente FDS. Pour le produit non utilisé et non contaminé, les options préférées comprennent l'envoi à un incinérateur agréé et autorisé ou à un autre dispositif de destruction thermique. Les différentes agences fédérales, d'État ou provinciales peuvent avoir des réglementations spécifiques concernant le transport, la manipulation, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination de ce produit, qui ne peuvent pas être abordées dans la présente FDS. L'utilisateur doit réviser ces réglementations pour assurer la conformité totale à toutes les réglementations applicables.

XIV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

| | |
|--|--------------------|
| Description de l'expédition terrestre du DOT américain : | Aucune restriction |
| Description de l'expédition IATA : | Aucune restriction |
| Description de l'expédition IMDG : | Aucune restriction |

XV. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Statut TSCA Tous les composants de ce produit figurent sur l'Inventaire du TSCA.

| Nom chimique | N° CAS | Réglementation | Plage de |
|--|--------|----------------|----------|
| Aucun produit chimique de la liste « 313 » n'est | | SARA 313 | |

XVI. AUTRES RENSEIGNEMENTS Date

de révision : 05/04/2018

Avis de non-responsabilité : Important : Bien que les descriptions, données et informations contenues dans le présent document soient présentées de bonne foi et que nous les pensions exactes, elles sont fournies uniquement à titre de conseils. Étant donné que de nombreux facteurs peuvent influencer le traitement ou l'application/l'utilisation du produit, nous vous recommandons d'effectuer une évaluation afin de déterminer la compatibilité du produit à votre usage particulier avant de l'utiliser. Rien dans le présent document ne doit être interprété comme une recommandation d'enfreindre des brevets existants ou de violer des lois ou réglementations. Aucune garantie de quelque type que ce soit, explicite ou implicite, y compris concernant l'adéquation à un usage particulier, n'est donnée pour le produit décrit. Nous n'assumons AUCUNE responsabilité pour les blessures dues à la mauvaise utilisation ou application de ce produit, ou qui peuvent résulter de l'inhalation, de l'ingestion, de l'absorption ou de tout autre contact avec ce produit. Les descriptions, informations ou données fournies ne doivent en aucun cas être considérées comme faisant partie de nos conditions générales de vente. De plus, les descriptions, données et informations fournies dans les présentes sont données gratuitement. Nous n'assumons aucune obligation ni responsabilité pour la description, les données et les informations fournies. Toutes les données sont données et acceptées à vos risques et périls.